

## BIENVENUE DANS NOTRE ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE THEATRE NADIA & LILI BOULANGER

Découvrez les différents parcours adaptés à l'âge et à la pratique de chacun et proposés aux musiciens amateurs.

### LE PARCOURS D'ÉVEIL MUSICAL ET D'INITIATION

Le projet d'éveil musical et d'initiation porte l'ambition de sensibiliser tous les enfants aux plaisirs du monde sonore et de les préparer à l'apprentissage futur d'un instrument de musique.

L'éveil musical est un moyen pour :

- Favoriser l'apprentissage, l'inventivité,
  - Associer le langage verbal, musical et corporel
  - Prendre conscience de son corps, appréhender l'espace
- 
- **Accès : à partir de la petite section de maternelle**
  - **Durée : de 30 mn à 1h00 en fonction des âges**

### LE PARCOURS COMPLET

Ce parcours permet de former de façon complète un élève musicien, en conformité avec les recommandations du schéma national d'orientation pédagogique.

- **Accès : à partir du CE1 (7 ans) jusqu'à 25 ans**
- **Durée : 3 cycles, potentiellement diplômants. La durée de chaque cycle peut varier de 3 à 5 ans**

**CONTENU :**

- **Pratique collective** : de 45 mn à 1H30 suivant les formations. Ensemble instrumental et théâtre pour les débutants, et accès à toutes les autres pratiques collectives dès que possible.
- **Formation musicale\*** : de 45 mn à 1H.
- **Pratique instrumentale** : 30 mn de cours de la première année à la deuxième année de cycle II, 45mn à partir de la 3ème année de cycle II.

*\* Pour les ados ayant atteint la 3ème année de cycle II, la formation musicale est optionnelle.*

## LE PARCOURS ADULTE

Le parcours adulte formalise la présence indispensable des pratiques collectives pour tout enseignement instrumental.

- **Accès** : ouvert aux adultes, à partir de 25 ans
- **Durée** : une année, renouvelable

### CONTENU :

- **Pratique collective** : de 45 mn à 1H30 suivant les formations. Accès à toutes les pratiques collectives sans limitation de nombre (y compris la formation musicale adulte grands débutants).
- **Pratique instrumentale** : 30 mn de cours.

## LES ATELIERS ET PRATIQUES COLLECTIVES

Les ateliers et pratiques collectives proposés au sein de l'école municipale de musique permettent la pratique régulière et encadrée de la musique en groupe.

- **Accès** : ouverts aux élèves et musiciens amateurs hors école de musique dès que leur niveau ou leur âge le permet. Cette formule donne accès illimité à toutes les pratiques collectives proposées.

### CONTENU :

- Ateliers d'éveil à partir de 3 ans, initiation à partir de 6 ans
- Atelier jazz-blues-groove
- Atelier musiques actuelles ados et musiques actuelles adultes
- Fanfare
- Atelier percussions
- Ensemble de cordes
- Chorale séniors
- Ateliers théâtre enfants – ados – adultes
- Formation Musicale  
De 30 mn à 1H30

## LES STAGES ET PROJETS PONCTUELS

Des stages et projets sont régulièrement proposés gratuitement aux élèves de l'école de musique, en complément des cours et pratiques collectives hebdomadaires.

- **Accès** : ces stages sont ouverts à tous les musiciens amateurs du territoire, quel que soit leur âge. Ces propositions sont également accessibles à tout musicien amateur du territoire intéressé, mais non-inscrit à l'année à l'école de musique (tarif adapté).